



A toute heure (jour/nuit) et 7 jours/7, en cas d'acheminement de prélèvements multi-organes (PMO) ou de matériels biologiques pour la réalisation des crossmatches, il est nécessaire de prévenir le technicien HLA d'astreinte par téléphone au 07 61 60 01 66.

1. Avant le prélèvement d'organes, concernant les échantillons sanguins de donneurs en état de mort encéphalique (PMO) à des fins de typage HLA

Qu'ils proviennent du CHU ou d'établissements extérieurs :

A toute heure (jour/nuit) et 7 jours/7, ils doivent être acheminés à l'accueil biologique commun (ABC) de la Plateforme d'Urgence et à Réponse Rapide (PURR) du Bâtiment Biologie Recherche.

Concernant le coursier extérieur au CHU, il pourra se garer derrière le Bâtiment Biologie-Recherche (accès via la rue du Professeur Edouard Zarifian).

2. Après le prélèvement d'organe, concernant le matériel (Biotainer) associé aux greffons (en provenance du CHU ou d'établissements extérieurs) et nécessaire pour réaliser les crossmatches pré-greffes. Les prélèvements arrivent aux blocs urgences.

Aux heures d'ouverture (8h à 17h30), ils doivent être acheminés à l'ABC du PURR du Bâtiment Biologie-Recherche.

En dehors des heures d'ouverture, si un coursier est disponible, il achemine les prélèvements à l'ABC du PURR. Dans le cas contraire, le technicien HLA et le personnel de la coordination de greffe conviennent d'un lieu et d'un horaire pour récupérer le prélèvement.